

## **PRÉPARATEUR EN PEINTURE**

**1/ Dénomination de la qualification :**

Préparateur en peinture

**2/ Objet de la qualification :**

Réalisation d'activités de préparation des véhicules avant peinture (ponçage / masticage...).

**3/ Contenu de la qualification :**

A - Activités techniques :

- Protection et traitements de surfaces,
- Masticage / ponçage / apprêtage / marouflage.

B - Organisation et gestion de l'intervention :

B.1 - Organisation de l'intervention :

- Utilisation de la documentation technique,
- Agencement et entretien du poste de travail / de l'outillage,
- Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise.

B.2 - Gestion de l'intervention :

- Établissement de tout document d'atelier utile.

**4/ Extensions possibles dans la qualification :**

- Application peinture des intérieurs.

**5/ Classement :**

- Échelon correspondant au contenu principal de la qualification : 3

- Échelons majorés accessibles : 4 / 5

- . en fonction de l'exercice des extensions possibles décrites au paragraphe 4,
- . en fonction de l'application de critères valorisants (art. 3.02 d) de la convention collective).

**6/ Modes d'accès à la qualification (*liste modifiée*) :**

- Soit par obtention d'une des certifications suivantes, dans le domaine de la peinture :

- . CAP peintre automobile,
- . Titre professionnel du ministère de l'Emploi : peintre en carrosserie,
- . CQP préparateur en peinture,

- Soit par décision directe du chef d'entreprise, en fonction des compétences du salarié, appréciées par rapport au contenu de la qualification (paragraphe 3).

**7/ Possibilités d'évolution professionnelle :**

- Verticale :

- . peintre spécialiste (fiche B.6.2),
- . peintre confirmé (fiche B.9.2).

- Transversale :

Voir Panorama